

PROGRAMME DE FORMATION CONFIDENTIALITÉ ET SECRET PROFESSIONNEL

MAJ 18/05/2024

Objectifs :

- ❖ Identifier les notions de secret professionnel et de confidentialité dans leur cadre juridique
- ❖ Identifier l'étendue de l'obligation (opposabilité, dérogations, ...)
- ❖ Connaître les conditions d'engagement de sa responsabilité dans ce domaine
- ❖ Identifier les pratiques adaptées au respect de la confidentialité dans son contexte de travail.

Programme :

Séquence 1

- ❖ Autoévaluation des connaissances en pré-test
- ❖ Présentation avec problématisation du thème

Séquence 2

- ❖ Repérage des situations professionnelles à risque
- ❖ Les notions théoriques
- ❖ Secret professionnel
- ❖ Droit à la vie privé
- ❖ Notion confidentialité et domaines d'application
- ❖ Professionnels concernés et engagement vis-à-vis du public
- ❖ Le secret partagé
- ❖ Tribunaux et sanction en cas de non-respect du secret professionnel
- ❖ Les bonnes pratiques en matière de confidentialité

Séquence 3

- ❖ Autoévaluation des connaissances en post test

Durée : 3h

Prix : 120,00 €

Public : Tout professionnel exerçant dans un établissement de santé ou dans un établissement médico-social ou dans un laboratoire d'analyses médicales

Prérequis :

Savoir utiliser un navigateur Internet

Le participant devra avoir accès à un ordinateur avec connexion à Internet

Moyens pédagogiques :



La formation se déroulera entièrement en distanciel sur la plateforme pédagogique e-sauveperformance, accessible sur une durée de 4 semaines. Un tutorat d'accompagnement sera proposé aux participants. Un code d'accès à la plateforme sera envoyé aux participants. Cette formation permet d'acquérir ou de revisiter d'une manière ludique et adaptée aux contraintes de travail, des principes et méthodes essentiels à un agir compétent. Les participants à une formation e-learning peuvent se former au moment où ils le souhaitent, dans n'importe quel lieu disposant d'une connexion internet, avec un ordinateur ou tablette. Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contraintes.

Méthode pédagogique :

- ❖ Quiz
- ❖ Modules d'autoformations
- ❖ Analyse de situations avant apports de connaissances
- ❖ Apports de connaissances essentielles par un expert
- ❖ Reprise de l'analyse des situations à la lumière des apports théoriques
- ❖ Vidéos
- ❖ Forum de discussion
- ❖ Accompagnement par des tuteurs

Modalités de suivi : La formation débute par une autoévaluation permettant à chaque participant de faire le point sur ses connaissances. Elle se poursuit par des modules auto formatif et des mises en situation pour se terminer par un quiz permettant à chacun de faire le point sur les acquis.

Validation : Un Certificat de fin de formation, après la validation des objectifs, sera délivré à chaque participant

Nos formateurs :

Anne France HALLIER
Cadre de santé Formatrice Secteur Santé
Ingénieure pédagogique e-formation

Responsable pédagogique et Référente handicap :

Mme Laurie COURATIN – Responsable Centre de Formation – Ingénieure de formation et. Rédaction en 2015 d'un Mémoire de recherche portant sur « l'accompagnement pour l'autonomisation et pour l'emploi des personnes en situation de handicap ». Le référent handicap est à votre disposition pour organiser la compensation du handicap en cas de contrainte à l'adresse suivante : cadre@sauveperformance.fr